



Variations

Promouvoir la démocratie ?

sous la responsabilité de Catherine Perron

La fin du monde bipolaire a insufflé une nouvelle dynamique aux entreprises de démocratisation, obligeant les analystes à développer une vision plus globale de ces processus et à reconsidérer les postulats théoriques qui, jusqu'aux années 1990, mettaient principalement l'accent sur les facteurs internes à même de garantir leur réussite.

Force est de constater que l'assistance à la démocratisation s'est imposée comme l'un des instruments de la politique étrangère des États. Elle représente l'un des principaux moyens employés par les organisations internationales pour stabiliser les situations post-conflits. Elle a en outre été mise en œuvre après des interventions militaires qui ont remis en question le principe de la souveraineté étatique, comme au Kosovo, en Afghanistan ou en Irak.

L'histoire de ces cinquante dernières années laissait présager une telle évolution. L'endiguement du communisme, l'élargissement de l'Union européenne au Sud et aujourd'hui la lutte contre le terrorisme ont eu des effets déterminants à la fois sur la manière de cibler le soutien à la démocratisation (choix des pays ou des groupes sociaux sur lesquels se portait l'aide), sur les instruments employés (organisation et surveillance d'élections libres et pluralistes, appui aux réformes institutionnelles, aide économique et assistance technique, soutien à la société civile), sur le contenu même des modèles transférés (démocratie libérale et économie de marché) et sur les chances de réussite des transformations engagées.

Pour importants que soient les efforts de promotion de la démocratie déployés de par le monde, il semble bien qu'ils ne produisent pas toujours les effets

escomptés. D'où la nécessité de réexaminer l'articulation entre facteurs internes et externes dans les dynamiques de démocratisation.

Il est vrai que l'appréciation du résultat de ces greffes démocratiques dépend des critères que l'on retient. Les trajectoires suivies par les pays d'Amérique centrale (notamment le Honduras, le Guatemala et le Nicaragua) depuis le début des années 1980 témoignent de la difficulté à établir des paramètres à partir desquels juger de la réussite des entreprises de démocratisation. Sont notamment mises en évidence les limites des critères formels de la démocratisation – par exemple, la tenue régulière d'élections libres et pluralistes –, ce qui invite à s'interroger sur l'efficacité des interventions d'instances comme la Division d'assistance électorale de l'ONU.

Par ailleurs, comme l'illustre l'évolution de pays aussi différents que Haïti ou les États d'Europe centrale, certains terrains se révèlent incontestablement plus réceptifs que d'autres aux transferts de technologie démocratique. La faiblesse des États ou une situation de marasme économique condamnent généralement les tentatives d'assistance à l'échec, ce qui confirme que dans bien des cas, les déterminants de la réussite relèvent davantage de configurations nationales favorables – structure économique et sociale, héritages institutionnels et historiques, culture politique du pays –, que d'une assistance extérieure largement conjoncturelle.

L'exemple de la rédaction de la Constitution afghane illustre, quant à lui, la nécessité d'opposer à une conception mécaniste des transferts opérés de l'extérieur une perspective qui mette davantage l'accent sur la dimension interactive de ces processus. En effet, le jeu qui s'instaure entre les acteurs locaux – gouvernements, leaders et partis politiques, guérillas, « mouvements sociaux » de natures diverses – et les acteurs externes à l'origine de ces tentatives de promotion de la démocratie – l'ONU et sa Division d'assistance électorale, les États (en particulier les États-Unis) et leurs agences de coopération internationale, l'Union européenne, les fondations politiques américaines mais aussi européennes, et en particulier allemandes, les spécialistes en droit constitutionnel, les ONG – présente toujours un caractère complexe. Le résultat de ces interactions n'est jamais déterminé *ex ante*. Et rien ne dit que les *effets secondaires* de ces efforts d'exportation de la démocratie ne soient pas, au final, les plus déterminants. ■